

CERTIFICAT DE COMPÉTENCES

● ● ● ● **Expert en Rénovation Énergétique**

N° CPERE **0341**

Version **01**

Je soussigné Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur Klaus RAWYLER

Est certifié(e) selon le référentiel dénommé manuel de certification de personnes **I.Cert** Institut de Certification agrément des **EXPERTS EN RENOVATION ENERGETIQUE** pour la réalisation des missions suivantes :

- réaliser un bilan thermique initial
- formuler une offre globale de rénovation énergétique (technique et économique)
- réaliser le bilan thermique projeté
- faire évaluer la sécurité électrique du logement.

Règles Th-C-E ex

Date d'effet : 18/11/2011, date d'expiration : 17/11/2014

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Edité à Rennes

le 25/11/2011

I.Cert
Institut de Certification

Certification de personnes
Expert en Rénovation Énergétique
Portée disponible sur www.icert.fr

 **PROMOTELEC**

cofrac
ACCREDITATION
N° 4-0522
PORTÉE
CERTIFICATION DISPONIBLE SUR
D'ENTREPRISES & DE PERSONNELS WWW.COFRAC.FR

Norme(s) et document(s) de référence(s) : Label rénovation énergétique Cahier des prescriptions techniques de Promotelec, NF EN ISO/CEI 17024 Exigences générales pour les organismes de certification procédant à la certification de personnes.

